



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

DEPARTEMENT DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE



V I L L E D E  
G E N È V E

DEPARTEMENT DES  
AFFAIRES CULTURELLES



ASSOCIATION  
CONTRECHAMPS

# RAPPORT D'ÉVALUATION

de la Convention de subventionnement 2003-2006

entre

**le département de l'instruction publique de la  
République et Canton de Genève (DIP)**

*ci-après le Canton*

\*

**le département des affaires culturelles de la  
Ville de Genève (DAC)**

*ci-après la Ville*

\*

**et l'association Contrechamps**

*ci-après Contrechamps*

Avril 2006

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
1.1.	Contexte de l'évaluation .....	3
1.2.	Démarche .....	3
<b>2.</b>	<b>EVALUATION.....</b>	<b>4</b>
2.1.	Correspondance entre le projet artistique et culturel de Contrechamps et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques.....	4
2.2.	Relations entre les parties signataires .....	4
2.2.1	Échanges d'informations réguliers et transparents.....	4
2.2.2	Qualité de la collaboration entre les parties.....	4
2.2.3	Remise des documents et tableaux de bord.....	5
2.2.4	Conclusion sur le fonctionnement des relations entre les parties.....	5
2.3.	Respect des engagements mesurables pris par les parties .....	6
2.3.1	Réalisation des engagements de Contrechamps .....	6
2.3.2	Analyse financière.....	8
2.3.3	Réalisation des engagements des collectivités publiques .....	11
2.4.	Réalisation des objectifs de Contrechamps et des attentes des collectivités publiques .....	12
2.4.1	Réalisation des objectifs de Contrechamps.....	12
2.4.2	Réalisation des attentes des collectivités publiques .....	16
<b>3.</b>	<b>Conclusion et perspectives..</b> .....	<b>17</b>
<b>4.</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>18</b>
	Annexe 1 : Tableau de bord .....	18
	Annexe 2 : Plan financier actualisé.....	20
	Annexe 3 : Convention 2003-2006 .....	21

# **1. INTRODUCTION**

## **1.1. Contexte de l'évaluation**

Le 24 janvier 2003, le Canton, la Ville de Genève et l'Association Contrechamps ont signé une convention de subventionnement pour la période 2003-2006 (annexe 3).

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2006. Conformément à l'article 16 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité et sert de référence à son renouvellement. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des années 2003, 2004 et 2005 ainsi que sur les éléments déjà connus de 2006.

## **1.2. Démarche**

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants du Canton, de la Ville et de l'Association Contrechamps se sont réunis à trois reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

## 2. EVALUATION

Ce chapitre reprend point par point les objectifs définis dans l'annexe 4 de la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par les deux collectivités publiques et le projet artistique de Contrechamps, les charges financières liées à la gestion de l'Ensemble (productions, charges de fonctionnement,...), les engagements des parties ainsi que les réalisations de Contrechamps.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs énoncés dans la convention : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

### 2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de Contrechamps et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques

La convention confirme que le projet artistique et culturel de Contrechamps correspond au cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 1).	Atteint
La Ville et le Canton estiment que le projet artistique et culturel mené par Contrechamps correspond au cadre défini dans la convention. L'activité de Contrechamps s'inscrit dans le créneau spécifique de la musique contemporaine. Durant la période évaluée (2003-2005), l'association s'est appliquée à faire connaître cette musique à travers sa programmation de concerts, l'édition d'ouvrages, le développement d'activités pédagogiques ainsi que par sa participation à des événements tels que la Fête de la musique.	

### 2.2. Relations entre les parties signataires

#### 2.2.1 Échanges d'informations réguliers et transparents

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la convention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 19).	Atteint
Les principales modifications ayant eu lieu durant la période évaluée concernent le changement des statuts de Contrechamps, la nouvelle composition du comité, l'engagement d'un directeur artistique et d'un directeur musical ainsi que l'élection d'un nouveau président. Les informations y relatives ont dûment été communiquées par Contrechamps aux deux collectivités publiques.	

#### 2.2.2 Qualité de la collaboration entre les parties

Les rapports avec les partenaires depuis la négociation de la convention jusqu'à la présente évaluation ont été harmonieux. Les représentants de la Ville, du Canton et de Contrechamps ont constamment travaillé en collaboration, que ce soit pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la convention.

### 2.2.3 Remise des documents et tableaux de bord

Documents à remettre chaque année, au plus tard le 15 mars (article 14) : <ul style="list-style-type: none"><li>- bilan et comptes de pertes et profits par activités,</li><li>- rapport d'activités et rapport financier de l'année écoulée,</li><li>- budget quadriennal actualisé,</li><li>- tableau de bord.</li></ul>	Atteint
L'ensemble des documents requis ont été remis chaque année dans les délais. A noter que Contrechamps a changé de réviseur pour ses comptes afin de pouvoir disposer également du rapport de révision pour la mi-mars.	
Le 31 octobre 2005 au plus tard, Contrechamps fournira au Canton et à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (article 11).	Atteint

### 2.2.4 Conclusion sur le fonctionnement des relations entre les parties

Les représentants des trois partenaires ont eu l'occasion pendant ces quatre ans d'apprendre à se connaître et de tisser des liens plus étroits. La signature d'une convention a toujours un effet bénéfique tant pour les professionnels de la culture que pour les fonctionnaires, puisqu'elle permet de mieux connaître les réalités professionnelles de chacun. Les représentants de Contrechamps ont ainsi pu prendre la mesure du travail administratif que représente le suivi d'une institution subventionnée et les représentants des collectivités publiques mieux comprendre les enjeux et les difficultés liés à la création et à la diffusion de la musique contemporaine. Chacun a ainsi pu mesurer les exigences, les tenants et les aboutissants liés à la profession de l'autre, ceci allant vers un enrichissement incontestable des relations même établies depuis longtemps.

### 2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Contrechamps s'est engagé à réaliser un certain nombre de prestations. Dans ce chapitre, la réalisation de ces prestations est évaluée essentiellement de manière quantitative et porte sur deux types de données : d'une part, les engagements en termes d'activités, d'autre part, le respect du plan financier élaboré pour la période de la convention.

#### 2.3.1 Réalisation des engagements de Contrechamps

Faciliter l'accès de la population aux manifestations, en particulier par des billets spécifiques (article 9).	Atteint
<p>Contrechamps propose des tarifs réduits pour les jeunes (billets 20ans/20 francs et étudiants), les chômeurs et les personnes âgées et est partenaire du Chéquier culture. Les billets à tarif normal ne dépassent pas 25 francs. Les abonnements complets ou les Cartes découverte (6 ou 3 concerts) permettent aux auditeurs d'assister aux concerts à bas prix. Un abonnement de type carte à trous existe aussi pour les concerts pour enfants. Des billets à 5 francs sont également proposés aux étudiants du Conservatoire de Musique de Genève.</p> <p>Contrechamps relève le peu de succès rencontré par les billets 20 ans/20 francs. Par ailleurs, l'association regrette de ne pas figurer dans le guide édité par la Ville concernant les activités culturelles à petits prix. Cet oubli sera corrigé dans la prochaine édition.</p>	
Solliciter tout appui financier public ou privé auquel Contrechamps pourrait prétendre (article 10).	Atteint
<p>Les aides et soutiens privés de Contrechamps suivent un mouvement en "yo-yo". En 2003, les autres apports publics et les contributions privées, sponsors et mécènes se sont élevés à 229'079 F (soit 15% du total des produits), en 2004 ils ont atteint 335'609 F (soit 19% du total des produits), pour chuter en 2005 à 63'000 F (4% du total des produits). Pour compenser cette diminution due, selon Contrechamps, à la morosité économique et à la diminution temporaire du volume des tournées, il a fallu redoubler d'énergie et diversifier les demandes. En ce début d'année 2006, les résultats des démarches sont plutôt décourageants. Une fondation a même annoncé qu'elle abandonnait sa subvention régulière de 50'000 F, dès 2007. L'année n'étant pas terminée, Contrechamps va redoubler d'efforts pour redresser la situation.</p> <p>Le détail des institutions sollicitées par Contrechamps figure à l'annexe 1 du présent rapport.</p>	
Mentionner le soutien du Canton et de la Ville sur tous les documents promotionnels (article 12).	Atteint
<p>La mention du soutien de la Ville et du Canton figure sur tous les documents promotionnels de Contrechamps, y compris sur le site Internet.</p>	
Utiliser des moyens d'affichage respectueux de l'environnement (article 13).	Atteint
<p>Contrechamps ne pratique pas l'affichage sauvage et utilise des canaux d'affichage reconnus (colonnes Morris, SGA et Affichage vert).</p>	

Respecter les principes du développement durable (article 13).	Atteint
<p>Contrechamps pratique le tri sélectif des déchets (papier, plastiques, verres) et surveille sa consommation de chauffage et d'électricité. A son initiative, le café consommé dans les bureaux de la rue de la Coulouvrenière (ADC, Archipel et autres) provient du commerce équitable (Magasins du Monde). Dans le domaine des transports, chaque salarié privilégie les transports en commun et le vélo.</p>	
Réactualisation de salaires et engagement de personnel à temps partiel ;  Formalisation des contrats de travail écrits avec le personnel permanent (article 14).	Atteint
<p>En 2003, 2004 et 2005, les salaires ont pu être indexés au coût de la vie.</p> <p>En 2005, Contrechamps a engagé un nouveau directeur artistique (à 75% au lieu des 25% du précédent) et attribué à un agent un mandat de prospection à l'étranger. Contrechamps a confié la distribution de ses ouvrages au diffuseur Belles Lettres, ce qui a permis de diminuer les frais liés à la diffusion.</p> <p>Une convention tarifaire pour la transformation et la réactualisation des contrats est en cours de conceptualisation. Une nouvelle grille de salaires pour les prestations musicales a été définie, elle sera en principe applicable en 2007. Contrechamps applique depuis longtemps le tarif syndical pour les prestations des musiciens engagés au contrat.</p> <p>Les contrats pour le personnel administratif ont été finalisés au début de 2006 (1<sup>er</sup> mars), ainsi que les descriptions précises des postes. Ils seront signés dans les meilleurs délais.</p>	

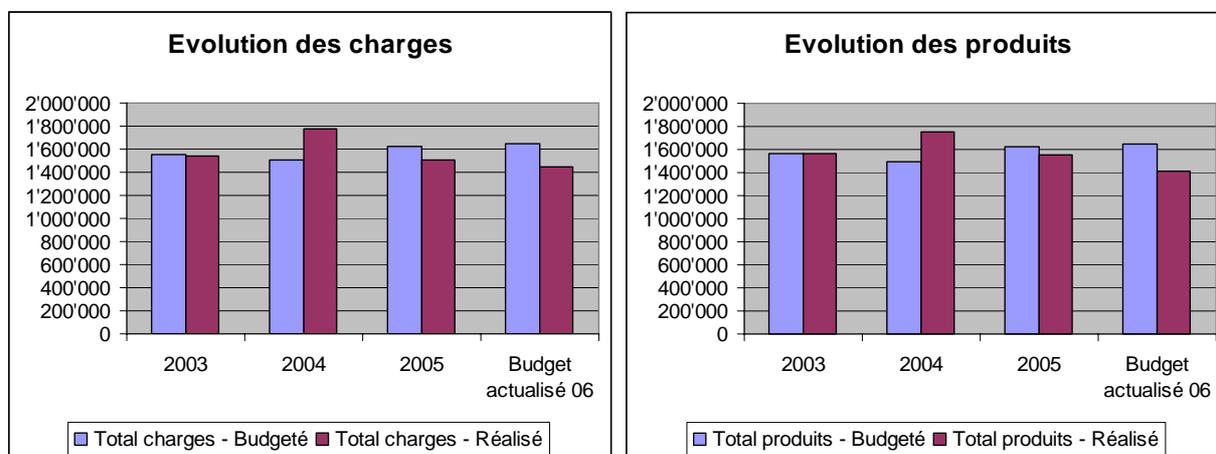
### 2.3.2 Analyse financière

La valeur des prestations en nature est indiquée par les collectivités publiques à Contrechamps. Elle doit figurer dans les comptes de Contrechamps (article 7).	Atteint
La Ville de Genève a mis à disposition de Contrechamps la salle Ernest-Ansermet, la salle communale de Plainpalais et des colonnes Morris pour l'affichage. La valeur de ces prestations en nature figure dans les comptes de Contrechamps.	
Contrechamps a l'obligation de parvenir à l'équilibre de ses comptes à l'issue de la période quadriennale (article 17).	Atteint au 31.12.2005
Selon les prévisions actuelles, Contrechamps parviendra à l'équilibre de ses comptes au terme de la convention.	

#### Évolution des charges et des produits par rapport au plan financier :

Voir également annexe 2 (plan financier actualisé).

Sur la période considérée, les charges et les produits ont été maîtrisés. Le dépassement enregistré en 2004 au niveau des charges est compensé par une hausse parallèle des produits.



Concernant les variations par rapport au plan financier initial, Contrechamps apporte les précisions suivantes :

Les différences, parfois importantes, entre le budgeté et le réalisé sont dues, la plupart du temps, à des événements ou des programmations non prévus au moment de l'élaboration du budget. Certaines tournées ont été annulées pour des raisons financières, des propositions extraordinaires ont complété la saison : des collaborations locales ne figurant pas au budget peuvent être décidées en cours d'année.

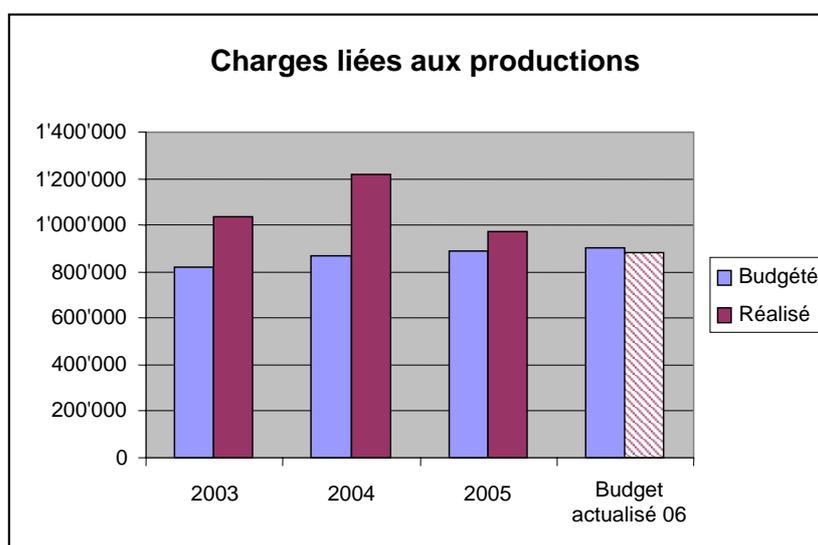
D'une façon plus générale, il est difficile de prévoir quatre ans à l'avance les productions hors saison genevoise, car ce sont souvent des collaborations avec des festivals, avec d'autres acteurs culturels de Genève ou d'ailleurs qui engendrent des montages financiers

complexes qui prennent du temps. Par exemple, pour l'année 2005, les tournées prévues (Chine et Pologne) ont été annulées ce qui a permis d'investir plus d'argent dans la production à Genève.

De grandes variations sont également dues à la nature même de la vocation de Contrechamps : la musique contemporaine est exécutée par des formations extrêmement variables, et un léger changement de programme peut avoir des conséquences financières importantes (sonorisation, musiciens supplémentaires, etc.). De la même façon, pour l'année 2005, deux tournées prévues (Chine et Pologne) ont été annulées ce qui a permis d'investir plus d'argent dans la production à Genève.

#### Charges de productions :

Les charges de productions comprennent les charges liées aux concerts donnés à Genève (concerts d'abonnement), les charges des tournées de l'Ensemble (Suisse et étranger), les commandes faites aux compositeurs ainsi que les amortissements d'instruments.



#### Commentaires :

De nombreuses opportunités de concerts ou de collaborations se sont présentées en cours de période, ce qui explique les écarts constatés. En 2004, la différence entre le plan financier et les comptes est due principalement aux dépassements suivants :

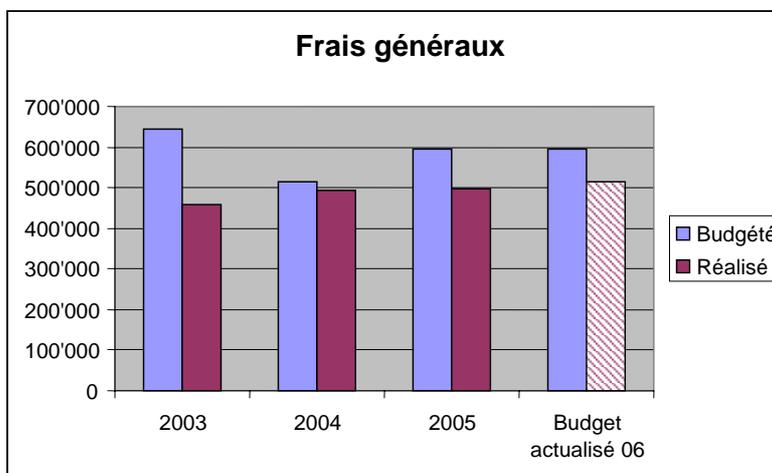
+ 220'235 F pour les concerts à Genève : dépassement lié d'une part, à la création de l'Histoire du Soldat avec le Teatro Malandro au Théâtre Am Stram Gram et d'autre part, au développement de plusieurs collaborations avec le Conservatoire de Musique de Genève.

+ 57'028 F pour les tournées de l'Ensemble avec, en l'occurrence, la reprise de l'Histoire du Soldat au Théâtre de la Ville de Paris.

+ 43'939 F pour des amortissements d'instruments correspondant à l'achat d'un célesta acquis grâce à un don et amorti en totalité sur une année.

### Frais généraux

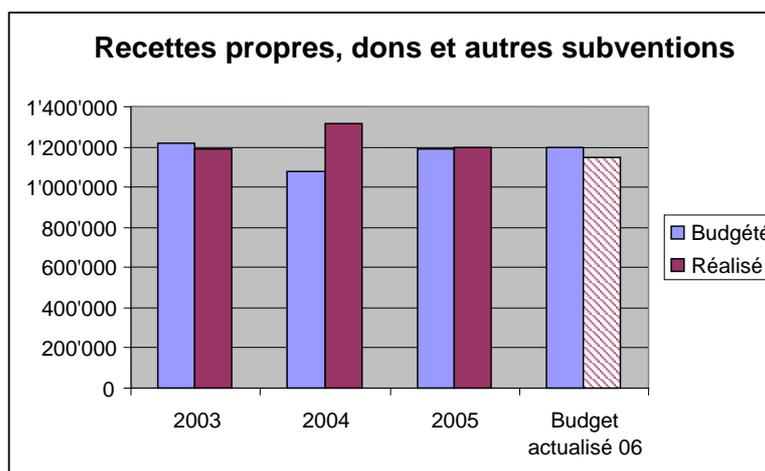
Sous l'intitulé frais généraux sont regroupés : les charges des salaires administratifs, des éditions ainsi que du personnel auxiliaire, le mandat du responsable des tournées, les charges patronales, et les frais généraux dont le loyer.



Sur la période considérée, les frais généraux ont augmenté de 8%. Toutefois, ils ont pu être maintenus au-dessous du montant budgété grâce à une gestion prudente.

### Recettes propres, dons et autres subventions

Les produits suivants sont regroupés sous cet intitulé : les recettes de billetterie, les abonnements, les droits Radio, les produits des ventes liées aux éditions, les aides à l'édition, les recettes de coproductions et de tournées, les recettes diverses ainsi que les dons de fondations (Pro Helvetia,...).



Les produits de Contrechamps (hors subventions des deux collectivités publiques) correspondent au plan financier quadriennal. Le surplus enregistré en 2004 provient essentiellement de dons de fondations diverses (+217'609 F) liés aux tournées réalisées durant cette année exceptionnelle.

### 2.3.3 Réalisation des engagements des collectivités publiques

<p>Verser une enveloppe budgétaire pluriannuelle de 3'800'000 francs soit, en moyenne, 680'000 francs par an pour la Ville et en moyenne 350'000, francs par an pour le Canton (article 6).</p> <p>Pour la Ville, verser sa subvention en quatre acomptes, par trimestre et d'avance et pour le Canton, verser sa subvention en douze acomptes mensuels (article 8).</p>	Partiellement atteint
<p>En 2003 et 2004, les deux collectivités publiques ont versé les montants prévus. Toutefois, en 2005, le montant de la subvention versée par le Canton était de 398'000 francs soit 0.5% de moins que ce qui était prévu, suite à une coupe généralisée. A noter qu'au moment de la présente évaluation, le budget 2006 du Canton n'a pas encore été voté.</p> <p>Par ailleurs, le retard systématique de la Ville pour le versement de l'acompte prévu en janvier est relevé. La Ville s'efforcera d'améliorer la situation dès 2007.</p>	
Ne pas intervenir dans le choix de la programmation des spectacles (article 5).	Atteint

## 2.4. Réalisation des objectifs de Contrechamps et des attentes des collectivités publiques

### 2.4.1 Réalisation des objectifs de Contrechamps

Production d'une saison d'abonnement de 10 à 12 concerts par année.	Atteint
<p>Le nombre de concerts d'abonnement a varié entre 9 et 11 par saison. Le nombre de concerts donnés à Genève par année civile a varié comme suit (cf. annexe 1 - tableau de bord) :</p> <p>2003 : 13 2004 : 15 2005 : 16</p> <p>Précisons que chaque concert d'abonnement est précédé d'une présentation d'environ 30 minutes, faite généralement avec les musiciens eux-mêmes, visant à présenter les pièces qui seront exécutées et la biographie du compositeur.</p> <p>À cela s'ajoutent d'autres prestations plus ponctuelles, comme les concerts d'été de la Ville, la Fête de la Musique, l'inauguration de la salle Ernest-Ansermet rénovée, ou la participation à un festival tel que celui d'Amadeus. Par ailleurs, Contrechamps joue en concert les œuvres des élèves des classes de composition du Conservatoire.</p> <p>La garantie d'un financement représentant désormais non plus 35 ou 40% du budget total mais environ 60% (ou plus) a permis à Contrechamps de construire ses programmes en toute indépendance; plutôt que d'être soumis aux programmations extérieures à travers les coproductions par exemple, Contrechamps a pu offrir au public des saisons homogènes, source d'attrait supplémentaire. Ainsi, chacune des saisons présentées est traversée d'un fil rouge, une sorte de thème général, et chaque concert est une construction visant à éclairer l'écoute: il est fondé sur une véritable dramaturgie où les œuvres s'éclairent les unes les autres (y compris par contraste).</p> <p>Durant la saison 2004-2005, le déplacement du public à la salle Communale de Plainpalais (lieu qu'il n'apprécie pas toujours pleinement et où les conditions de confort ne sont pas optimales) et la difficulté d'organiser les répétitions dans les salles différentes, avec tous les problèmes de transport des instruments, ont constitué un vrai handicap. Contrechamps a pu se stabiliser dans un lieu de travail adéquat dès la saison 2005-2006 grâce aux négociations entre la Ville et la RSR pour l'occupation, quatre-vingts jours par an, du Studio Ernest Ansermet.</p>	
Commandes effectuées à des compositeurs, suisses ou étrangers.	Atteint
<p>Durant les trois années évaluées, Contrechamps a passé 11 commandes à des compositeurs, prioritairement à des compositeurs des nouvelles générations comme Stefano Gervasoni, Gustav Friedrichsohn, ainsi qu'à William Blank, Michael Jarrell et Xavier Dayer, compositeurs installés à Genève. Ces créations ont été en général jouées en différents lieux à Genève et ailleurs, comme celle de Xavier Dayer, présentée au Festival d'Automne à Paris et au Festival de musique contemporaine de Zurich juste après l'exécution genevoise donnée dans le cadre des Journées mondiales de la Société Internationale de Musique Contemporaine (SIMC).</p>	

Résidences en collaboration avec les conservatoires (ateliers et cours).	Atteint
<p>Les collaborations avec le Conservatoire de Musique de Genève se sont pérennisées avec, d'une part, un travail avec les classes de composition (ateliers et concert public), d'autre part, un travail avec les classes instrumentales ; les étudiants, préparés et encadrés par les musiciens de Contrechamps, sont intégrés à l'Ensemble pour un projet sous la direction d'un chef réputé (Heinz Holliger et Armin Jordan ces deux dernières années par exemple). Ces collaborations ont été très appréciées. Des collaborations plus ponctuelles ont lieu avec le CMG, comme avec le Conservatoire de Lausanne et le Conservatoire Populaire (avec ce dernier, Contrechamps a réalisé un stage dans le cadre de la formation continue des professeurs).</p>	
Collaborations avec différentes institutions genevoises.	Atteint
<p>Les collaborations de Contrechamps avec des institutions genevoises ont été nombreuses entre 2003 et 2005 ; citons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création de l'Histoire du Soldat avec le Teatro Malandro et Am Stram Gram (spectacle qui a connu un succès remarquable et qui a été repris aussitôt au Théâtre de la Ville de Paris);</li> <li>- les collaborations avec le Conservatoire de Musique de Genève;</li> <li>- et les autres collaborations : Archipel, ADC, CIP, Festival Amadeus, Musée de la Croix-Rouge, Ensemble vocal Séquence, World New Music Days, Concours de Genève, Grand Théâtre.</li> </ul>	
Présentation d'œuvres lyriques (opéra de chambre) et de théâtre musical.	Partiellement atteint
<p>Les œuvres lyriques réclament des moyens qui imposent, pour leur réalisation, des collaborations nationales et internationales. Si Contrechamps a pu, avec le Théâtre Malandro et Am Stram Gram, produire une <i>Histoire du soldat</i> de Stravinsky qui a été un véritable événement, et si l'association avait pu, auparavant, créer un opéra du compositeur chinois installé à Genève Wen De-Qing, en collaboration avec l'Opéra de Shanghai et le Festival Amadeus, les projets de théâtre musical n'ont pu être multipliés faute de moyens. Ils restent dans les préoccupations de Contrechamps pour l'avenir.</p>	
Développement des tournées et des concerts à l'étranger : environ 10 concerts (jusqu'à 20 certaines années).	Partiellement atteint
<p>Durant les deux premières années couvertes par la convention, Contrechamps a largement rempli cet engagement avec un total de 24 concerts (dont 6 à l'étranger et 5 en Suisse hors de Genève) en 2003 et 34 concerts (14 à l'étranger et 5 en Suisse hors de Genève) en 2004.</p> <p>En 2005, la réorganisation au sein de l'équipe a amené Contrechamps à réduire quelque peu ses activités extra-régionales. Les concerts réalisés sont au nombre de 19, dont 3 à l'étranger. Deux projets de tournées en Pologne et en Chine ont dû être abandonnés, à cause des conditions financières proposées par les organisateurs locaux, désastreuses.</p> <p>Les tournées à l'étranger ont été moins nombreuses au cours des dernières années qu'elles n'avaient été auparavant. Cela est dû à plusieurs facteurs : d'abord, la concurrence est devenue très forte dans le domaine de la musique contemporaine, de nombreux ensembles,</p>	

parfois très subventionnés pour les tournées, proposant des programmes dans les festivals européens à des prix défiant toute concurrence. Ensuite, Contrechamps a traversé une phase de mutation, liée à un renouvellement partiel des musiciens de l'Ensemble, à une réorganisation des structures de l'Association, et à des modifications dans le soutien financier : il a fallu résoudre beaucoup de problèmes internes, et cela a porté préjudice à un travail plus intense de prospection. Enfin, Contrechamps a mandaté une personne pour développer des concerts à l'étranger; le résultat de ce travail se fait encore attendre.

L'engagement du nouveau directeur artistique de Contrechamps a pour but de redonner à l'Ensemble un rayonnement qui soit à la hauteur de sa réputation. Cela étant, Contrechamps a réalisé un certain nombre de concerts prestigieux à l'étranger ou en Suisse, et plusieurs projets sont en cours (Bruxelles, Lyon, Madrid, Lisbonne, Budapest, Luxembourg et Paris).

Initiation des jeunes aux différentes formes de la musique actuelle (mise en œuvre du projet de concerts et ateliers pour les enfants).

Atteint

Depuis 2003, Contrechamps organise annuellement une série de concerts destinés aux enfants. Ces concerts peuvent prendre la forme de petits spectacles. Des commentaires introduisent généralement chaque morceau interprété par les musiciens de l'orchestre. Le succès de ces animations est croissant.

En 2005, le nombre de jeunes ayant participé aux animations pédagogiques s'est élevé à 300.

Par ailleurs, des collaborations avec les ordres d'enseignement du DIP se sont développées ces deux dernières années. En automne 2004, environ 1000 élèves du Cycle d'orientation (niveau secondaire) ont participé à une série de concerts précédés d'un exposé pédagogique. En 2006, pour la première fois, des enseignants du niveau primaire ont pu faire découvrir la musique du XX<sup>e</sup> siècle à leurs élèves à l'occasion du cycle Stravinsky proposé par Contrechamps pour le jeune public. Quatre classes se sont inscrites pour le "parcours complet" (3 concerts) et environ dix classes se sont inscrites à l'un ou l'autre de ces "concerts animations".

La direction de Contrechamps réfléchit à une action plus ambitieuse dans ce domaine, mobilisant toutes les compétences de l'Association, et notamment à des publications à destination du jeune public.

Par ailleurs, des partenariats ponctuels ont été mis en place avec le Lycée Charles-Baudelaire d'Annecy, pour faciliter l'accès à plusieurs concerts aux élèves de la section Histoire des arts (une soixantaine d'élèves par concert).

Réalisation d'enregistrements avec des marques internationales (1 à 2 par an).

Non atteint

Contrechamps n'a pas fait d'enregistrement durant les trois années considérées.

Les raisons d'ordre pratique (difficulté à trouver un lieu d'enregistrement approprié) et financier (peine à obtenir une prise en charge des frais d'enregistrement) qui viennent s'ajouter à la vague de restructurations que connaissent les maisons de disques expliquent cet état de fait.

La mise à disposition de la salle Ansermet devrait permettre de régler une partie du problème et la réalisation d'enregistrements sera le challenge du nouveau directeur artistique.

Publication de livres musicologiques (1 à 3 livres par an) et développement de leur diffusion.	Atteint
<p>Contrechamps a publié deux livres par an lors des deux premières années de la convention.</p> <p>La parution prévue pour 2005 a été reportée en 2006.</p> <p>Les Éditions Contrechamps poursuivent un travail qui est partout reconnu comme essentiel : des prix internationaux ont couronné ses dernières publications (Prix Coup de cœur Charles Cros et deux fois le Prix des Muses). Mais il s'agit là aussi d'un secteur fragile, l'édition française des textes sur la musique ne rencontrant pas un grand nombre de lecteurs. Le rythme de publication de deux ouvrages par an a été atteint, les publications prévues pour 2005 ayant été retardées en 2006 en raison de problèmes liés aux rédacteurs et traducteurs des ouvrages. Pour 2006, deux ouvrages sont prévus (sortie novembre) : un volume d'écrits de Béla Bartók et un ouvrage de Philippe Junod sur les rapports entre peinture et musique. Le volume des publications de Contrechamps sera certainement augmenté dans un avenir proche compte tenu des projets en cours.</p>	
Actualisation et réimpression d'ouvrages épuisés	Atteint
<p>En 2006, deux réimpressions d'ouvrages seront réalisées : L'Idée de la musique absolue de Carl Dahlhaus et les Quinze analyses musicales de Claude Helffer (sortie prévue au printemps 2006). Contrechamps a été confronté à un problème technique lié à l'évolution de l'informatique. En effet, les fichiers originaux ne sont plus compatibles avec les logiciels actuels; il faut dès lors procéder par photocopie. Néanmoins, une solution a pu être trouvée avec Médecine &amp; Hygiène. Il reste un projet de réactualisation des textes et entretiens de Heinz Holliger. D'autres refontes sont prévues (par exemple, Berio), mais ce sont pratiquement de nouveaux livres tant les corrections, actualisations et ajouts sont importants.</p>	
Coproductions ponctuelles de films sur des compositeurs.	Non atteint
<p>Contrechamps n'a pas coproduit de films sur des compositeurs.</p> <p>A l'occasion des concerts-animations donnés dans le cadre du cycle Stravinsky, un contact a été pris avec le service écoles-médias; celui-ci n'a malheureusement pas été pris assez à l'avance pour donner lieu à un enregistrement filmé.</p> <p>Par ailleurs, Contrechamps est partenaire, avec le Conservatoire de Lausanne et celui de Genève, d'un projet pour un film sur Kurtág. Malheureusement, la réalisatrice, Edna Politi, n'a pas encore pu finaliser le projet.</p>	

## 2.4.2 Réalisation des attentes des collectivités publiques

La défense par Contrechamps de la musique du XXe siècle et de la création contemporaine.	Atteint
<p>Contrechamps ne s'est pas écarté de sa mission qui consiste à présenter et défendre la création contemporaine à Genève: ses concerts offrent la possibilité de découvrir de nombreuses œuvres qui y sont données en première audition et permettent aussi la rencontre du public avec les compositeurs. De plus, la défense des compositeurs suisses reste une des priorités de l'Ensemble lorsqu'il est invité à l'étranger.</p> <p>Dans la programmation des saisons, les classiques du XX<sup>e</sup> siècle occupent, peu à peu, une place plus restreinte, au profit de compositeurs représentant la jeune génération. Contrechamps a ainsi fait découvrir de nombreux courants nouveaux dans les dernières années. Le niveau de ses présentations demeure une référence et une stimulation pour la vie musicale genevoise. Le public qui suit l'ensemble de ces saisons est fidèle et varié, il manifeste un enthousiasme croissant.</p> <p>Presse :</p> <p>Il est très difficile de motiver les journalistes au sujet de la musique contemporaine, que ce soit pour les concerts ou les éditions. Cependant, pour les trois dernières saisons, Contrechamps a obtenu 172 occurrences dans la presse écrite (avant-première ou critiques), dans les quotidiens ou revues suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- locaux : <i>Le Temps</i>, <i>la Tribune</i>, <i>Le Courrier</i>, <i>Geneva English Magazine</i>, <i>L'Hebdo</i></li><li>- nationaux : <i>Schweizer Musikzeitung</i>, <i>Neue Zürcher Zeitung</i>, <i>Tages Anzeiger</i>, <i>NMZ</i></li><li>- français : <i>Diapason</i>, <i>Le Monde</i>, <i>Le Monde de la musique</i>, <i>Le Figaro</i>, <i>les Dernières nouvelles d'Alsace</i>, <i>L'Est républicain</i>.</li></ul> <p>Un partenariat avec la Radio Suisse Romande permet à Contrechamps d'avoir des spots tout au long de l'année. Enfin, des interviews avant concert sont fréquemment diffusées sur les ondes.</p> <p>Les livres publiés par Contrechamps font l'objet de recensions régulières dans les revues spécialisées.</p>	

### **3. Conclusion et perspectives**

Le Canton, la Ville et l'Association Contrechamps considèrent que le bilan de la convention est globalement positif. Les réunions menées au cours de l'évaluation ont été fructueuses et ont permis de faire le point sur les réalisations de Contrechamps par rapport aux objectifs initialement fixés.

Contrechamps s'est donné pour mission de faire connaître la musique contemporaine en organisant des concerts, en passant des commandes, en publiant des livres et en assurant un certain nombre de médiations pédagogiques. Au terme de cette évaluation, s'il apparaît que certains aspects du projet culturel de Contrechamps ont été mieux poursuivis que d'autres, les engagements dans leur majorité ont été tenus. En outre, le plan financier a été respecté. L'évaluation financière de Contrechamps fait apparaître une maîtrise des coûts par rapport aux prévisions figurant dans la convention, tant au niveau des charges qu'au niveau des produits.

Ainsi, Contrechamps a réalisé un total de 77 concerts sur les trois premières années de la convention, auxquels s'ajoutent de nombreuses collaborations avec les institutions genevoises, 12 commandes à des compositeurs, ainsi que la poursuite et le développement d'animations pédagogiques. Par ailleurs, des prix internationaux ont couronné ses dernières publications à trois reprises.

Pour des raisons d'ordre pratique liées aux travaux de restauration menés dans Salle Ernest Ansermet d'une part, et d'ordre financier lié aux mutations actuelles des maisons de disques, d'autre part, Contrechamps n'a pas pu réaliser d'enregistrement durant les trois années prises en considération. Les objectifs concernant la réimpression d'ouvrages et la co-production de films ont également rencontré des difficultés dans leur réalisation.

Concernant les tournées en Suisse et à l'étranger, bien que le total des concerts soit de 61 sur les trois années, Contrechamps a souhaité attirer l'attention des collectivités publiques sur les difficultés croissantes rencontrées : la concurrence est devenue très forte dans le domaine contemporain; de nombreux ensembles, parfois très subventionnés pour leurs tournées, proposent des programmes dans les festivals européens que Contrechamps ne peut pas concurrencer. Par ailleurs, les musiciens de l'Ensemble ne travaillent qu'à temps partiel pour Contrechamps et par conséquent ont tous une autre activité professionnelle. Dès lors, cette situation limite souvent les disponibilités de chacun pour partir en tournée.

Au terme de cette première convention, les trois partenaires souhaitent poursuivre leur collaboration. Plusieurs pistes ont déjà été évoquées par Contrechamps pour développer son projet artistique pour les prochaines années. La négociation et la signature d'une nouvelle convention devrait permettre à Contrechamps de consolider ses structures, de mobiliser ses compétences en faveur de nouvelles actions pédagogiques, mais surtout de poursuivre sa mission principale visant à promouvoir la musique contemporaine.

## 4. Annexes

### Annexe 1 : Tableau de bord

CONTRECHAMPS Tableau de bord 2003-2006		2003		2004		2005		2006	
<b>Personnel administratif</b>			%		%		%		%
Administration générale		1	80	1	80	1	80	1	80
Administration de l'Ensemble		2	80	2	80	2	80	2	80
Direction artistique		1	25	1	25	1	44	1	75
	pour 2005:	1 personne à 25 % de 01 à 09							
		1 personne à 75 % de 09 à 12							
Communication		1	50	1	50	1	50	1	50
Éditions		2	25	1	25	1	25	1	25
<b>Activités</b>									
Nombre de concerts						<i>pour 2006, chiffres provisoires</i>			
	à Genève		13		15		16		11
	en Suisse hors Genève		5		5		0		2
	à l'étranger		6		14		3		5
2005: dont une série d'ateliers à Royaumont, ensemble en résidence 2 tournées étaient prévues en Pologne et en Chine annulées du fait des conditions désastreuses proposées par les organisateurs locaux									
<b>Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels</b>									
	Am Stram Gram		1 (30 représentations)		3		4		
	Archipel		1		1		3		1
	CIP		2		2		1		1
	Musée d'art et d'histoire						2		
	La Bâtie – Festival de Genève								1
	Ensemble vocal Séquence		1						
	RSR Espace 2		1				2		
	Musée de la Croix-Rouge		1						
	Festival Amadeus		2						
	ADC						1		10 représentations
	CSMG						2		
	Swiss Chamber Concerts						1		
	Musiques Inventives Annecy						1		
	Fête de la Musique GE		1		1		1		1
	Ville de Genève				1		1		
	Fondation Patiño		1						
	Tage für neue Musik Zürich		1		2				
	Basler Musik Forum		1						1
	Collegium Novum Zürich		1						
	Ensemble Phoenix Basel		1						
	Orchestre Haute école de musique GE				1		1		1
	Conservatoire de Lausanne		1		4				
	World New Music Days				2				
	Teatro Malandro		30 représentations		1				
	Basel Sinfonietta								1
	Concours de Genève								
	Nieuw Ensemble Amsterdam								1
	Holland Festival								1
Nombres de commandes			2		7		2		1
Nombre d'enregistrements (hors radio)			0		0		0		
Nombres de livres publiés			2		2		0		4
<b>Fréquentation</b>									
	Nombre d'auditeurs (billetterie)		740		554		584		
	Nombre d'abonnements		400		400		405		321
	Nombre d'invitations		645		729		374		
	Nombre de jeunes participant aux animations pédagogiques		250		300		300		1200

	2003	2004	2005	2006
<b>Finances</b>				
<i>Investissements</i>				
Charges de fonctionnement, dont personnel	590'075	488'660	494'000	
Charges de production, dont promotion	1'067'890	1'332'710	1'034'879	
<b>Total des charges</b>	<b>1'657'965</b>	<b>1'821'370</b>	<b>1'528'879</b>	
<i>Subventions Ville de Genève</i>	680'000	680'000	680'000	680'000
<i>Subventions État de Genève</i>	300'000	300'000	398'000	398'000
<i>Autres apports publics</i>	166'638	237'609	63'000	
<i>Contributions privées, sponsors, mécènes</i>	170'822	146'000	0	
<i>Recettes billetterie</i>	14'088	9'740	8'488	
<i>Abonnements</i>	39'225	30'080	31'410	31'000
Recettes des tournées et coproductions	258'906	307'971	328'654	
Ventes et produits divers	51'397	82'420	52'870	
<b>Total des produits</b>	<b>1'681'076</b>	<b>1'793'820</b>	<b>1'562'422</b>	<b>1'109'000</b>
<b>Résultat</b>	<b>23'111</b>	<b>-27'550</b>	<b>39'440</b>	
Fonds propres	17'392	12'953	12'953	
<b>Ratios</b>				
Subventions Ville et Canton/total des produits	0.58	0.55	0.69	
Subventions Ville et Canton/ total des subventions reçues	0.85	0.72	0.94	
Recettes billetterie et ventes diverses/total des produits	0.06	0.07	0.05	
Charges de personnel/total des charges	0.25	0.30	0.28	
Charges de fonctionnement/total des charges	0.64	0.73	0.67	
<b>Indicateurs dans le cadre du développement durable</b>				
Nous pratiquons le tri des déchets (papier, plastiques, verres) et surveillons notre consommation d'électricité et de chauffage.				
À l'initiative de Contrechamps, le café consommé dans les bureaux de la rue de la Coulouvrenière (ADC, CIP, Archipel et autres) est équitable (Magasins du Monde). Dans le domaine des transports, chaque salarié privilégie les transports en commun et le vélo.				
<b>Liste des institutions auxquelles Contrechamps a demandé des soutiens financiers</b>				
<i>Fondation Wilsdorf</i>	obtenu			
<i>Fonds culturel de Genève</i>	obtenu			
<i>Fondation Patiño</i>	obtenu			
<i>Fondation Pro Helvetia</i>	obtenu			
<i>Loterie romande</i>	obtenu			
<i>Fondation Nestlé pour l'art</i>	obtenu			
<i>Fondation Nicati-De-Luze</i>	obtenu			
<i>Fondation Binding</i>	obtenu			
<i>Fondation Örtli</i>	obtenu			
<i>Fondation SUISA</i>	obtenu			
<i>Pour-cent culturel Migros</i>	obtenu			
<i>Fondation Barbour</i>	obtenu			
<i>Fondation Leenaards</i>	obtenu			
<i>Fondation Göhner</i>	obtenu			
<i>Fondation SACEM</i>	obtenu			
Schweizerische Interpreten Stiftung	obtenu			
Fondation UBS pour la culture	en cours			
<i>Fondation Henneberger</i>	en cours			
<i>Fonds mécénat des SIG</i>	en cours			

**Annexe 2 : Plan financier actualisé**

Comparatif 2003-2006							
	<b>budgété 2003</b>	<b>réalisé 2003</b>	<b>budgété 2004</b>	<b>réalisé 2004</b>	<b>budgété 2005</b>	<b>réalisé 2005</b>	<b>budgété 2006</b>
<b>Charges</b>							
Productions à Genève (concerts d'abonnement)	540'000	717'675	555'000	775'235	575'000	776'834	735'503
Tournées de l'Ensemble (Suisse et étranger)	260'000	321'078	285'000	342'028	285'000	175'331	139'000
Commandes aux compositeurs	20'000	0	20'000	47'000	20'000	20'000	6'000
Amortissement instruments	0	0	10'000	53'939	10'000	0	0
<b>Total frais de fonctionnement</b>	<b>820'000</b>	<b>1'038'753</b>	<b>870'000</b>	<b>1'218'202</b>	<b>890'000</b>	<b>972'165</b>	<b>880'503</b>
Éditions de livres	69'500	39'864	79'500	62'643	89'500	41'594	46'000
Films (postproduction)	6'000	0	6'000	0	6'000	0	0
Disques	20'000	1'800	30'000	0	40'000	0	0
<b>Total édition de livres, films et disques</b>	<b>95'500</b>	<b>41'664</b>	<b>115'500</b>	<b>62'643</b>	<b>135'500</b>	<b>41'594</b>	<b>46'000</b>
Salaires Administratifs	302'000	271'752	320'000	279'746	332'000	297'600	326'251
Salaires Éditions (charges)	23'000	48'986	23'000	40'977	23'000	41'357	36'360
Salaires auxiliaire (charges)	7'000	1'713	7'000	1'628	7'000	1'744	2'513
Salaires Tournées (mandat)	0	0	0	11'728	50'000	12'000	12'000
Charges patronales	70'000	75'026	73'500	78'480	87'000	80'907	72'000
Frais généraux	91'000	60'771	91'000	65'626	95'000	63'224	66'000
[Déficit 2002, garantie Fonds culturel]	150'000		0	15'839	0	0	0
<b>frais généraux</b>	<b>643'000</b>	<b>458'248</b>	<b>514'500</b>	<b>494'024</b>	<b>594'000</b>	<b>496'832</b>	<b>515'124</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'558'500</b>	<b>1'538'665</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'774'869</b>	<b>1'619'500</b>	<b>1'510'591</b>	<b>1'441'627</b>
<b>Produits</b>							
Subvention Ville	680'000	680'000	680'000	680'000	680'000	680'000	680'000
Subvention État	300'000	300'000	300'000	300'000	400'000	398'000	400'000
Fondation Wilsdorf	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	0
Fondation Pro Helvetia	30'000	59'000	30'000	48'000	30'000	8'000	16'000
[Garantie de déficit 2002 Fonds culturel]	150'000	-17'362	0	0	0	0	0
Fondations diverses	10'000	120'079	20'000	237'609	30'000	5'000	50'000
Prestations en nature						58'709	
<b>Total Ville, État et Fondations</b>	<b>1'220'000</b>	<b>1'191'717</b>	<b>1'080'000</b>	<b>1'315'609</b>	<b>1'190'000</b>	<b>1'199'709</b>	<b>1'146'000</b>
Abonnés	33'000	39'225	33'000	30'080	33'000	31'410	32'000
Billetterie	11'000	14'088	12'000	9'740	13'000	8'488	7'404
Droits Radio	10'000	24'760	10'000	18'456	10'000	12'000	22'900
Ventes Éditions	20'000	21'132	25'000	25'409	25'000	17'430	20'000
Aides Éditions	10'000	5'822	15'000	7'000	15'000	4'940	0
Coproductions à Genève	60'000	92'418	60'000	44'663	60'000	111'216	35'000
Recettes des tournées	200'000	166'488	260'000	263'308	275'000	139'361	124'000
Recettes diverses		6'000		33'078		25'477	20'000
<b>Total Recettes</b>	<b>344'000</b>	<b>369'933</b>	<b>415'000</b>	<b>431'734</b>	<b>431'000</b>	<b>350'322</b>	<b>261'304</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'564'000</b>	<b>1'561'650</b>	<b>1'495'000</b>	<b>1'747'343</b>	<b>1'621'000</b>	<b>1'550'031</b>	<b>1'407'304</b>
<b>Résultat</b>	<b>5'500</b>	<b>22'985</b>	<b>-5'000</b>	<b>-27'526</b>	<b>1'500</b>	<b>39'440</b>	<b>-34'323</b>